

**ARRETE PROVISOIRE****SI 23-196****RESTRICTION DE STATIONNEMENT****8, Rue de Saint Germain**

Le Maire de la Commune du Pecq,

**VU** le Code de la route, notamment les articles L411-1 à L411-6, R110-2, R411-2, R411-8, R411-25, R411-26,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-24, L.2213-1 et L.2213-2, L.2212-1, L.2212-2,

**VU** l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière,

**CONSIDERANT** la demande d'arrêté de l'entreprise COLAS dans le cadre d'une modification du branchement gaz – 8, Rue de saint Germain - 78230 LE PECQ

**CONSIDERANT** la nécessité d'assurer le bon déroulement de ces travaux et d'assurer la sécurité des usagers,

---

**ARRETE**

---

**ARTICLE 1 :**

Le tonnage Rue de Saint Germain est limité à 3,5T.

Le stationnement est interdit à hauteur des travaux, 8, Rue de Saint Germain

Les véhicules contrevenants seront enlevés et mis en fourrière.

Une déviation pour les piétons sera mise en place

**ARTICLE 2 :**

La mesure décrite à l'article précédent entrera en application du **Lundi 13 Novembre au Lundi 20 Novembre 2023 de 9h à 17h.**

**ARTICLE 3 :**

La signalisation et la pré-signalisation nécessaires à la matérialisation du présent arrêté seront assurées par les soins de l'entreprise COLAS.

**ARTICLE 4 :**

Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie, les Agents de la Police Municipale, Monsieur le Directeur des Services Techniques et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la notification.

Fait au Pecq, le 22 septembre 2023,

Le Maire,  
  
Laurence BERNARD

**VILLE DU PECQ**

13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ

Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54

Courriel : mairie@ville-lepecq.fr - Portail officiel : ville-lepecq.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :

